

même à une période avancée de la tuberculose du rachis, et, à plus forte raison, dans les premières semaines, comme chez notre malade.

Tout de même, l'absence de ce signe presque pathognomonique nous forçait à porter davantage notre attention sur les autres phénomènes pouvant servir à établir la nature du même processus morbide, savoir : les autres symptômes locaux, les caractères de la paraplégie, la présence de la tuberculose dans d'autres organes. Cette lacune nous imposait en même temps de tenir un plus grand compte des maladies purement nerveuses qui peuvent simuler l'ensemble de ces troubles, la *névrose hystérique* particulièrement.

Force m'est d'avouer, d'un autre côté, que si l'antécédent de méningite tuberculeuse, chez un frère mort dans notre service, n'eut pas frappé autant mon attention, j'aurais été plus porté à réserver mon diagnostic, et j'aurais alors trouvé raison de recourir au meilleur criterium pour distinguer les contractures hystériques des contractures des maladies organiques en mettant la patiente sous l'influence du chloroforme : l'anesthésie suffisant à faire disparaître momentanément les contractures purement nerveuses, tandis qu'elle est presque sans effets sur les contractures des maladies organiques.

Parmi les symptômes locaux, nous avons à considérer les points douloureux de chaque côté des 2^e, 3^e et 4^e vertèbres dorsales ; ils nous ont paru avoir tous les caractères des pseudo-névrologies qui caractérisent la première période de la compression de la moelle par la propagation d'un processus inflammatoire : on ne pouvait les confondre avec les névrologies simples. En effet, les points douloureux n'existaient qu'aux environs du rachis, et des deux côtés, tandis que les névrologies simples, au contraire, sont plutôt limitées à un seul côté et présentent en outre d'autres points sensibles sur le trajet du nerf affecté, à l'émergence de certaines branches nerveuses. C'est là un des principaux points de repère pour le diagnostic. "Les phénomènes douloureux qui s'étendent aux deux côtés du rachis doivent attirer de suite l'attention, dit Brissaud, car ces *névrologies doubles* sont propres à faire penser qu'il y a autre chose qu'une névrologie idiopathique, rhumatismale par exemple."

Dans notre cas, les points douloureux que l'observation faisait constater dans la région des vertèbres dorsales supérieures, présentaient les caractères des névrologies doubles, propres à faire soupçonner une maladie organique ; et, de plus, ils avaient été suivis, dans l'espace de quel